



réseau national

Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement

**Compte rendu de la
30^{ème} Réunion du Comité de Pilotage**
Mercredi 12 juin 2019
ASN Montrouge

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du COPIL du 27 novembre 2018
2. Informations relatives à la Commission d'Agrément -M.FOURNIER - 30 '
3. Vie du RNM – V. BRUNO - 30'
 - a. Données statistiques de consultation des six derniers mois
 - b. Retour sur l'enquête relative aux prélèvements d'aérosols et proposition d'une nouvelle unité
 - c. Discussion sur les règles d'arrondi
 - d. Mise à jour RGPD
4. Divers
 - a. Questions posées par le SCL/DGCCRF
 - b. Autres points soulevés en séance
 - c. Date du prochain COPIL

M. O. RIVIERE, directeur de l'ASN/DEU accueille les participants, propose un tour de table, et ouvre la séance.

La liste des participants à la réunion est présentée en annexe 1 de ce compte-rendu.

1. Approbation du CR du COPIL précédent (27 novembre 2018) - (Tous)

Le compte rendu de la 29^{ème} réunion du comité de pilotage en version projet a été transmis à tous les membres du comité de pilotage par voie électronique. Il est approuvé en séance et sa version finale sera mise en ligne sur le site web du RNM.

2. Informations relatives à la commission d'agrément - (ASN - Marc FOURNIER)

L'ASN présente le bilan des EIL réalisés en 2018 et les conclusions de la 32^{ème} commission d'agrément qui s'est tenue le 20 mai 2019. Les supports de cette présentation sont en annexe 2 du compte rendu.

L'ASN informe de la tenue d'un séminaire IRSN/ASN sur le REX des EIL : le 19 mars 2020 à partir de 8H30. L'inscription préalable est obligatoire et se fera auprès de l'IRSN.

La discussion s'engage ensuite sur les projets d'agrément futurs et possibles :

- ORANO demande si l'on sait dès à présent quels seront les laboratoires concernés par l'EIL relatif à la mesure du radon dans l'eau. L'ASN répond que tous les laboratoires réalisant des mesures sur les eaux de consommation humaine ainsi que les laboratoires souhaitant réaliser ces mesures pour les municipalités pourront être potentiellement intéressés.
- ORANO soulève la question de la pertinence d'un agrément pour le radon dans l'air : c'est un radionucléide dont la mesure dans l'environnement des ouvrages miniers est importante et l'absence d'agrément pour cette mesure dans l'environnement constitue une lacune dans le dispositif de surveillance. L'ASN souligne que la mise en place d'un tel agrément est difficile en raison de la grande variabilité des teneurs en radon dans le milieu naturel. Pour réaliser un EIL, il y a besoin d'être homogène, d'avoir un lieu clos, sans apport d'air extérieur... Il y a donc une difficulté technique majeure de mise en œuvre. ORANO estime que les difficultés s'apparentent à celle rencontrées pour le ⁸⁵Kr et rappelle la proposition de Ph. RENAUD (IRSN) relative à l'amélioration des connaissances du bruit de fond dans l'environnement des sites miniers. ORANO propose de mener l'action en collaboration avec IRSN. ORANO rappelle également que l'augmentation du coefficient de dose du radon pourrait amener à des augmentations importantes des doses et un besoin d'affiner les calculs et par conséquent d'obtenir des mesures environnementales agréées.

3. Vie du site web RNM (IRSN - V.BRUNO)

Les supports de cette présentation sont en annexe 3 de ce compte rendu.

- a. Données statistiques de consultation, zoom sur les témoins (valeurs maximales, témoins sans coordonnées GPS)

Pour la prochaine réunion du COPIL RNM, l'ANCCLI souhaiterait voir apparaître les données de consultation par zones géographiques (afin d'identifier les sites nucléaires les plus consultés).

- b. Retour sur l'enquête relative aux prélèvements d'aérosols et proposition d'une nouvelle unité (Bq/Nm³).

Après la présentation des résultats de l'enquête auprès des producteurs réalisant des prélèvements d'aérosols (qui avait pour objectif de faire un état des lieux des pratiques de prélèvement et de mesurage des volumes prélevés), la discussion s'engage sur la pertinence d'ajouter une nouvelle unité dans le RNM : le Bq/Nm³.

Le risque d'apporter de la confusion par l'utilisation de deux unités (Bq/m³ et Bq/Nm³), somme toute très proches, est comparé au bénéfice apporté sur la précision des mesures qui s'avère très faible. En outre, plusieurs producteurs ont des pratiques qui, de fait, cumulent l'utilisation des deux unités, sans que l'effet soit visible sur les résultats de mesure.

Il est donc décidé de ne pas modifier les règles de publication des données de mesure des aérosols. Cependant, dans la mesure du possible, pour chaque producteur, la date de passage à un dispositif de prélèvement d'aérosols permettant la mesure du débit en Nm³/h sera tracée.

- c. Discussion sur les règles d'arrondi

L'ASN indique qu'**il n'est pas souhaitable d'arrondir les SD.**

Pour les activités et les incertitudes, il convient d'arrondir à 1 à 3 chiffres significatifs selon le contexte (c'est le laboratoire qui réalise l'analyse qui connaît les conditions de la mesure et qui par conséquent peut définir le nombre de chiffres significatifs adéquat selon le contexte).

Pour Teleray : l'arrondi à l'unité semble adéquat. De nombreuses mesures Teleray présentent plusieurs chiffres après la virgule : ces données devront être corrigées via une republication des données dans la base RNM.

- d. Mise en conformité avec le RGPD

L'IRSN indique que lors de la prochaine montée de versions des composants du Système d'Information, le site web sera mis en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).

4. Divers (Tous)

- a. Questions posées par le SCL/DGCCRF :

- Le DGCCRF/SCL rappelle que, au-delà des mesures versées dans le RNM, il est amené à réaliser de nombreuses autres mesures des radionucléides gamma dans les denrées pour lesquelles il dispose d'un agrément, et propose que le COPIL RNM se prononce sur les radionucléides d'intérêt qui pourraient être versés au RNM. La question sera examinée et une réponse apportée lors de la prochaine réunion du COPIL.
- Le DGCCRF /SCL soulève la question du devenir des mesures réalisées sur des denrées importées pour lesquelles il ne dispose pas systématiquement des coordonnées GPS des prélèvements (et qui sont en général d'origine étrangère).
En revanche, ces denrées sont potentiellement consommées sur le territoire français et à ce titre peuvent contribuer à la dose reçue par la population. La question se pose donc de l'intérêt de publier ces données de mesure et le cas échéant les modalités de publication associées. L'ANCCLI souligne qu'il faudra être vigilant d'une part sur la confusion qui peut être apportée dans le RNM en publiant des données relatives aux denrées, d'autre part sur leur représentativité.
Comme une telle décision n'est pas sans impact sur le rôle et les objectifs assignés au RNM, un groupe de travail ayant pour but de mener la réflexion et de proposer une

décision aux membres du COPIL RNM est organisé. La première réunion de ce groupe de travail est fixée au 3 décembre à partir de 9h30 à l'ASN Montrouge.

b. Autres points soulevés en séance

- i. ANCCLI : Le RNM pourrait-il présenter la dose efficace du groupe de référence pour chaque installation ? Les exploitants considèrent qu'il existe déjà par ailleurs plusieurs endroits où ces données sont publiées (notamment dans le rapport annuel publié par l'ASN).
- ii. IRSN : souhaiterait pouvoir publier dans le RNM les mesures de ^3H dans l'air (vapeur d'eau) prélevé par pièges passifs. En effet bien qu'il n'y ait pas de qualification officielle du prélèvement, une normalisation est en cours. En outre ces préleveurs font l'objet d'un brevet et peuvent être à terme utilisés par d'autres producteurs de données au regard de leur facilité d'emploi. L'ASN indique qu'il y a besoin d'instruire la question. L'IRSN propose qu'une présentation du dispositif soit réalisée lors de la prochaine réunion du COPIL RNM.

c. Date de la prochaine réunion du COPIL

La date est fixée au : 3 décembre 2019 à partir de 14h à l'ASN Montrouge

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Informations sur les Agréments des Laboratoires (ASN- M. FOURNIER)

Annexe 3 : Supports IRSN

ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	ORGANISME
BARON	Yves	ANCCLI
MARIE	Laurent	DGPR
RIVIERE	Olivier	ASN
FAYOLLE	Corinne	ASN
BAUDRY	Michel	IRSN
BRUNO	Valérie	IRSN
CALVEZ	Marianne	CEA
GOBRON	Virginie	ANDRA
PAVAGEAU	Yannick	DGS
HEMIDY	Pierre-Yves	EDF
GENOUD	Mathieu	SCL/DGCCRF
DEVIN	Patrick	ORANO Cycle
FOURNIER	Marc	ASN
LHEUREUX	Yves	ANCCLI